

ACCOMPAGNER LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP MENTAL

DÉTAILS SUR LA FORMATION

INTERVENANTE

Lénaïg KLEINBAUER
Psychologue clinicienne
et formatrice.

DURÉE

Session de 2 jours soit 12h.

LIEUX DE FORMATION

Sur site ou au centre de formation à SAINT-AVÉ.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 participants maximum.
Session effective à partir de 6 inscriptions.

DATES

À définir.

COÛT PÉDAGOGIQUE

En intra-établissement :
1500 € pour 1 groupe.
En inter-établissement :
288 € la session
par stagiaire.

La complexité et la diversité des déficiences intellectuelles et des troubles cognitifs font émerger de nombreuses confusions dans les représentations et la connaissance qu'ont les professionnels du handicap mental. De plus, la « proximité » et la quotidienneté existantes dans un accompagnement peuvent parfois faire oublier ou masquer la spécificité des difficultés intellectuelles de la personne. Chez certaines d'entre elles, il existe, en plus, une intrication entre le handicap mental et le handicap psychique et la distinction entre l'altération des fonctions cognitives et les troubles mentaux devient difficilement saisissable.

Avec cette compréhension difficile du fonctionnement mental des personnes, les professionnels, dans l'élaboration des projets individualisés, doivent rechercher un équilibre entre les réponses aux besoins et les réponses aux attentes des personnes accompagnées. C'est la recherche de cet équilibre qui permet à la personne en situation de handicap de trouver sa place dans la mise en œuvre de son projet de vie.

OBJECTIFS

- Clarifier la représentation de la déficience intellectuelle. Apporter un éclairage théorique sur le handicap mental en réalisant le lien avec les situations de terrain rencontrées afin d'ajuster les pratiques professionnelles.
- Favoriser la distinction entre l'altération des fonctions cognitives (déficience intellectuelle) et les différents troubles psychopathologiques.
- Faire émerger une réflexion et une analyse sur le travail des professionnels accompagnant au quotidien ces personnes qui peuvent rencontrer des difficultés spécifiques afférentes à leur handicap.
- Réinterroger la place de l'utilisateur dans l'élaboration et la mise en œuvre de son projet individualisé.

CONTENU

- Notions de handicap (nouvelle classification des handicaps – loi du 11 février 2005) : de la lecture des textes à leur application.
- Compréhension générale du handicap mental et des troubles des fonctions cognitives.
- Approche du handicap psychique et des principaux troubles psychopathologiques.
- Analyse des situations rencontrées et réflexion à l'élaboration de démarches d'accompagnement adaptées et personnalisées.
- Réflexion sur l'évolution des besoins et des attentes des personnes accompagnées.
- Lecture et analyse des projets individuels des personnes accompagnées au regard de leur nécessaire participation dans leur élaboration et leur mise en œuvre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les apports théoriques alternent avec des temps de parole et d'échanges. Le mode de travail pédagogique de cette action de formation s'appuie essentiellement sur l'apport d'éclairages théoriques illustrés par les situations de terrain rencontrées par les participants.

PUBLIC

Professionnels des établissements et des services sociaux et médico-sociaux.